



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2503

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Michel Vergnier, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Michel Vergnier. Monsieur le Premier ministre, vous me surprenez chaque jour un peu plus par votre sens du dialogue sur la réforme des retraites. Vous refusez d'entendre le mouvement social,...

M. Franck Gilard. Les fonctionnaires !

M. Michel Vergnier. ...vous tentez même de le minimiser en donnant des chiffres très inférieurs à la réalité. Vous n'écoutez pas non plus les Français qui, pour 70 % d'entre eux, vous disent qu'ils sont contre votre réforme des retraites parce qu'elle est injuste. Injuste pour les salariés, pour les femmes et pour ceux qui ont commencé à travailler très tôt.

Injuste aussi parce qu'elle ne prend pas en compte la pénibilité du travail, que vous-même, monsieur le Premier ministre, vous étiez engagé, en tant que ministre du travail, à reconnaître en 2003, mais que vous refusez aujourd'hui obstinément de prendre en compte sérieusement. En effet, les critères que vous retenez ne correspondent à aucune réalité.

M. Patrick Roy. Hélas !

M. Michel Vergnier. En outre, vous tournez en dérision tout ce qui peut vous être proposé par les groupes de l'opposition, lesquels sont même interdits de temps de parole, en violation du règlement de notre assemblée. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Richard Mallié. Quel culot !

M. Michel Vergnier. Une fois de plus, nous vous demandons solennellement de renouer le dialogue, de ne pas contraindre les Françaises et les Français à une épreuve de force qu'ils ne souhaitent pas forcément.

Monsieur le Premier ministre, vous devez infléchir votre position et revoir la réforme des retraites. Vous en avez l'occasion lors du débat au Sénat, puisque nos collègues vous proposeront des amendements. À vouloir avoir raison contre tout le monde, vous confirmez qu'il y a, pour les uns, le bouclier fiscal et, pour les autres, le garrot social ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Georges Tron, secrétaire d'État chargé de la fonction publique.

M. Georges Tron, *secrétaire d'État chargé de la fonction publique*. Monsieur le député, j'ai bien entendu votre plaidoyer, et je vais m'efforcer de vous répondre comme si vous aviez posé une question. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Sur la forme, tout d'abord. Quelle que soit la manière dont vous présentez les choses, je puis vous dire, pour avoir été aux côtés d'Éric Woerth tout au long de la discussion, que nous avons répondu pendant 60 % du temps à l'opposition et pendant 40 % à la majorité. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

C'est nous qui avons décidé de vous donner la majorité du temps de parole dans ce type de discussion.

Sur le fond, ensuite. Je vous fais remarquer que ce débat doit nous permettre de répondre à une question : comment fait-on pour sauver notre système de retraite par répartition ? Nous y répondons en prenant des mesures responsables. Oui, la pénibilité a été introduite dans la loi par François Fillon en 2003, et, par un amendement déposé à l'Assemblée nationale - ce qui prouve que nous avons avancé dans la discussion -, nous avons décidé d'en faire passer le seuil de 20 % à 10 % *(Mêmes mouvements)*, triplant ainsi le nombre des bénéficiaires.

Au Sénat, des amendements importants ont été votés qui vont dans la bonne direction, notamment pour les chômeurs en fin de droits, pour les personnes handicapées et les victimes de l'amiante. Avec Éric Woerth, nous abordons la discussion dans le même état d'esprit d'ouverture qu'à l'Assemblée. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Dès lors, la seule question qui se pose est la suivante : le parti socialiste va-t-il, comme à l'Assemblée, faire de l'obstruction systématique (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) ou est-il enfin prêt à participer à une discussion sur le sauvetage de notre système par répartition ? Je m'étonne beaucoup que pas un seul amendement n'ait été déposé devant la commission des affaires sociales du Sénat ; j'espère que la discussion sera plus constructive. Le Gouvernement est ouvert, mais, pour dialoguer, il faut être deux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2503

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Fonction publique (II)

Ministère attributaire : Fonction publique (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 octobre 2010